LA SENSIBILISATION

1- Sensibilisation du personnel.

Informer et sensibiliser :

Les actions d'informations misent en places par l'équipe de prévention ont pour objectif de sensibiliser les salariés sur les questions de santé et de sécurité au travail.

Il s'agit de mutualiser les informations afin que régulièrement les salariés puissent avoir des connaissances sur les risques, la prévention, et de contribuer au développement de la culture de prévention dans l'entreprise.

2- Distinguer les différents types d'accidents.

Il y a 3 types d'accidents dans le monde du travail.

- 1- Les accidents sur le lieu de travail
- 2- Les accidents de trajet
- 3- Les accidents dans les missions extérieures

3- Connaitre les types de risques dans mon entreprise

Voici les principaux types de risques :

- Physique
- Risques liés aux gestes répétitifs
- Risques liés aux déplacements
- Risques biologique
- Risques chimique
- Risques liés aux conditions de sécurité
- Risques psychosociaux (RPS)
- Risques liés aux machines et aux équipements

4- Apporter des conseils pour limiter les risques au travail

Les conseils pour limiter les risques :

- Donner du sens à la sécurité au travail
- La formation des salariés
- Le rappel des messages de sensibilisation
- L'implication de tous les acteurs de l'entreprise
- La planification des actions de prévention et de sensibilisation
- L'identification des risques et des dangers
- 5- Il vous est possible de visionner les campagnes de sensibilisations sur les <u>tutos</u>! (en cliquant sur tuto j'arrive directement sur l'icône tuto)

